



L'Entre-Nous

Bonne année à tous !



Janvier 2010

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DÉCEMBRE 2009

Loi 49

Compte tenu de la syndicalisation des ressources intermédiaires (RI) et des ressources de type familial (RTF), des modifications seront apportées à la gestion de ces ressources par l'établissement.

Pour le moment, les clauses relatives à la gestion des RTF et RI demeurent les mêmes. Par contre, dès que la loi sera appliquée des impacts majeurs se feront sentir au niveau de l'autorité qu'aura le Pavillon du Parc sur les responsables de RI et RTF.

Afin d'être proactif en regard des changements à venir, le Pavillon du Parc révisé présentement tous ses plans d'intervention pour que ceux-ci soient le plus complet possible.

Rapport trimestriel de la gestion des risques

Le comité a analysé et adressé ses recommandations au conseil d'administration, en ce qui a trait au rapport du comité de la gestion des risques. Sur recommandation du comité de vigilance et de la qualité, adoption du rapport du 1^{er} trimestre (1^{er} avril au 18 juillet 2009).

Planification stratégique de l'Agence de l'Outaouais

Une rencontre s'est tenue le 12 novembre dernier avec

l'Agence de santé de l'Outaouais relativement à leur planification stratégique. Les membres du conseil d'administration ont émis leurs commentaires, lors de la journée de travail du 24 octobre dernier et ceux-ci ont été transmis à l'Agence.

INFORMATION GÉNÉRALE

Pandémie

Notre stratégie de vaccination fut un grand succès. Les parents et les employés ont appréciés être vaccinés dans des endroits accessibles et surtout que les enfants de 0-5 ans aient été vaccinés également.

Bilan de la planification stratégique

Le 18 octobre 2006, le conseil d'administration adoptait la planification stratégique 2006-2010 du Pavillon du Parc. Les grandes orientations et les objectifs ont été identifiés dans le document en fonction des grands axes d'intervention. Tel que prévu, le suivi de l'implantation de la planification stratégique est présenté aux membres du conseil d'administration, deux fois par année.

Pour en connaître un peu plus sur... les projets de recherche qui se déroulent au Pavillon du Parc

À l'occasion de la parution de l'Entre-nous, nous en profitons pour vous faire connaître un projet de recherche qui se déroule au Pavillon du Parc. Ce mois-ci, nous vous présentons le projet : **Vid-Abilité: Développer des habiletés à travers la vidéo. Chercheure principale : Ann-Louise Davidson, Université Concordia** (Les paragraphes suivants sont des extraits et adaptations

de la demande du projet)

Problématique

Malgré le progrès que l'humain a accompli depuis les derniers deux cent ans avec de nombreuses découvertes scientifiques, nous n'avons pas réussi à utiliser nos inventions pour améliorer les conditions de vie des groupes mar-



ginalisés. Par exemple, nous ne sommes pas parvenus à mettre la science à profit pour faciliter l'intégration résidentielle des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. À cause du manque d'intervention approprié et des ressources inadaptées, cette population est devenue encore plus désavantagée qu'elle ne l'était avant l'arrivée des technologies numériques (Davidson, 2009). En effet, les compétences à utiliser les technologies de l'information et de la communication font dorénavant partie des compétences en littératie à maîtriser. Ne pourrait-on pas imaginer un scénario où l'on pourrait utiliser la science et les technologies pour aider les personnes vivant avec une déficience intellectuelle à s'intégrer dans la société du 21^e siècle en participant activement à l'économie du savoir et à l'environnement social ?

La recherche dans le domaine des technologies et de la déficience intellectuelle n'a pas encore donné lieu à des explications qui permettent de comprendre les mécanismes en jeu lorsque la vidéo éducative est utilisée en tant qu'outil d'apprentissage pour des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Pour comprendre ces mécanismes, cette étude vise à identifier quand et dans quelles conditions l'usage de la vidéo éducative peut avoir un impact positif dans la vie des personnes vivant avec une déficience intellectuelle qui sont dans un processus de développement des compétences vers leur autonomie résidentielle et sociale.

Question de recherche

À partir des problèmes quotidiens rencontrés par les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, comment et dans quels contextes les vidéos éducatives peuvent-elles contribuer au processus d'intégration communautaire et résidentielle ?

Résumé du projet

Le projet Vid-Abilité propose une étude pilote portant sur l'utilisation des technologies numériques pour améliorer les conditions de vie des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. L'étude sera menée avec deux partenaires : le Pavillon du Parc et le centre LiveWorkPlay. Les personnes vivant avec une déficience intellectuelle font souvent face à des défis qui ne leur permettent pas d'être autonomes en société. Par exemple, plusieurs ont de la difficulté à compléter un chèque, payer une facture, cuisiner, maintenir une bonne hygiène personnelle, téléphoner, entrer en relation, etc.

Pour aider les participants à développer ces habiletés de base, nous avons établi un protocole méthodologique en quatre étapes : 1) identifier les besoins spécifiques des par-

ticipants au regard du développement de leur autonomie à l'aide d'un questionnaire; 2) développer une série de vidéos éducatives à partir des besoins identifiés; 3) expliquer au personnel impliqué dans la recherche et aux personnes elles-mêmes comment utiliser ces vidéos à bon escient; 4) lors d'un épisode de service, utiliser les vidéos individuellement et en groupe, en tant que stratégie éducative pour développer les habiletés de base désirées. Les participants pourront partager leurs expériences, pour le transfert de leurs connaissances dans un contexte collaboratif; 5) remplir une seconde fois le questionnaire du début.

Afin de comprendre dans quels contextes les vidéos éducatives peuvent aider les participants à développer leur autonomie et à s'intégrer en société, les participants et les intervenants auront l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur l'utilité des vidéos lors d'un groupe de discussion. Un entretien individuel sera mené avec les intervenants pour avoir leur point de vue sur les vidéos en tant que soutien à l'intervention éducative spécialisée. À la fin de cette étude pilote, nous aurons des données pour proposer des solutions au problème, incluant des vidéos et des stratégies d'intégration qui seront transférables à d'autres institutions. De plus, nous pourrions formuler des recommandations pour utiliser les technologies avec des personnes vivant avec une déficience intellectuelle qui sont désireuses de s'intégrer en société.

Participants

Au Pavillon du Parc, cinq personnes vivant avec une déficience intellectuelle, de 16 à 45 ans, et deux intervenants participeront à ce projet. Les participants qui seront recrutés seront dans la phase de préparation de déménagement de leur foyer familial ou en phase d'acquisition d'habiletés pour une plus grande autonomie résidentielle et sociale. Comme cette recherche s'insère dans un épisode régulier de service, ce sont les intervenants qui travaillent auprès des personnes qui choisiront les usagers qui bénéficieraient d'une intervention éducative spécialisée avec la vidéo pour développer des habiletés.

Durée du projet

De l'automne 2009 à l'automne 2010.

Pour toute information ou pour formuler des commentaires, communiquez avec moi, il me fera plaisir de vous répondre.

*Julie Ruel, agente de planification,
programmation et recherche
Responsable du volet recherche*

La concertation en action- démarches pour favoriser la sécurité des personnes recevant des services du Pavillon du Parc

Toute une panoplie d'initiatives en lien avec la sécurité des personnes recevant des services de l'établissement furent mises de l'avant au cours des derniers mois. Outre les interventions qui se déroulent davantage sur une base individuelle et qui sont offertes par les différents éléments du Pavillon du Parc, c'est aussi en partenariat que le Pavillon du Parc s'est porté volontaire à apporter des contributions sur le plan de l'information. Plus spécifiquement, c'est dans une perspective de prévention, de dépistage, de signalement et d'intervention par rapport à la sécurité des personnes que les activités de formation suivantes furent offertes :

- présentation de 3 heures offerte le 11 novembre 2009 à 13 étudiants en techniques ambulancières du CEGEP de l'Outaouais. Celle-ci traitait de l'intervention et de la sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle;
- présentation de 2 heures à 15 étudiants du programme Interventions auprès des personnes ayant un handicap offert à la Cité collégiale à Ottawa, offerte le 13 octobre 2009. Cette présentation a pour objet de sensibiliser ces futurs employés à la pertinence d'intervenir de façon éthique avec des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un TED.
- présentation à 52 employés du secteur transport adapté de la Société des transports de l'Outaouais (STO). Réparties sur 4 demi-journées, celles-ci furent offertes les 6, 13, 27 octobre, ainsi que le samedi 14 novembre. Parmi les participants, on retrouvait 25 chauffeurs de taxi affectés au transport de personnes vulnérables. D'une durée de 3 heures celle-ci fut conçue et animée par le Pavillon du Parc, de concert avec le Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALAS). À la lumière des commentaires reçus de la part des participants, ceux-ci se disent dorénavant davantage informés par rapport à la pertinence de soutenir les personnes sur le plan de la prévention, du dépistage, du signalement et de l'intervention en contexte de victimisation des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Nous tenons à offrir nos remerciements aux chauffeurs et à M. Jean-Pierre Poirier de la STO pour leur intérêt spécifique à cette démarche et pour leur accueil, de même qu'à Mme Joëlle Trahan et le CALAS pour leur professionnalisme et leur engagement constant vis-à-vis des

personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

En outre, les démarches de consultation auprès des partenaires se sont achevées récemment par rapport au document de travail intitulé *Lignes directrices lors de soupçons ou de divulgations de situations de violence impliquant une personne ayant une déficience intellectuelle ou un TED*. Même si quelques suggestions de clarifications y aient été proposées, le document fut accueilli avec enthousiasme par nos partenaires, dans son ensemble. Des modifications finales seront apportés au document qui sera par la suite soumis pour fins de validation et de diffusion.

Par ailleurs, les travaux en lien avec l'entente intersectorielle à l'égard des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement victimes ou contrevenantes dans un processus judiciaire suivent aussi leurs cours alors que des rencontres avec des partenaires se déroulent afin de mettre de l'avant cette initiative de concertation.

C'est aussi dans cette perspective de la sécurité qu'une formation fut organisée ce qui a permis d'accueillir la directrice générale de l'association Planned Lifetime Advocacy Network (PLAN) en provenance de Vancouver. Celle-ci a fait part à des membres du personnel, à des parents, ainsi qu'à des partenaires de l'établissement, de la pertinence de développer les réseaux sociaux de personnes vulnérables, et ce, dans une perspective de promotion de la sécurité des personnes. Des façons de faire furent proposées afin de contribuer au développement de l'étendue et de la diversification des réseaux sociaux des personnes.

Il se développe donc un éventail d'initiatives qui font appel au partenariat, à la réciprocité et au partage de l'expertise entre différents éléments spécifiques à l'environnement des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un TED en Outaouais. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une panacée ou alors d'une solution à tous les maux, ces initiatives constituent tout de même des éléments de réponse aux besoins en rapport avec la sécurité des personnes évoluant sur le territoire d'intervention du Pavillon du Parc.

Stéphane Rodier, APPR

RAPPORT RH DÉCEMBRE 2009

TITRE EMPLOI	CANDIDATURES REÇUS	CANDIDATURES RETENUS	CANDIDATS CONVOQUÉS EN ENTREVUE*	ENTREVUES ET/OU EXAMENS	EMBAUCHES / NOMINATIONS**	EN ATTENTE (références, antécédents, décision)
Agent administratif	22	5	28	20		
Agent information	14		3	3		
ASSS	27	14	16	8	4	
Coordonnateur	2		1	1		
Éducateur	11	4	10	3	5	
Entretien ménager	1					
Psychoéducateur	2	2	4	4	3	
Sexologue	1					
Travailleur social			2	2		1
TOTAL	80	25	64	41	12	1

* Les C.V. des candidats convoqués peuvent provenir de notre banque de C.V. reçus dans les 6 derniers mois

** Les nominations de postes d'éducateur et d'auxiliaire aux services de santé et sociaux ne sont pas comptabilisées dans ce tableau.

Importance d'autoriser son relevé de présence

Voici un petit rappel concernant l'importance d'approuver son relevé de présence, afin que votre paie soit déposée correctement dans votre compte bancaire le jour «J» !

Voici quelques précisions concernant le relevé de présence. D'abord, les relevés de présence sont toujours libérés le vendredi de la semaine du dépôt (de la paie précédente), à partir de 15 h, et ce, jusqu'au mardi suivant à midi. Le gestionnaire a jusqu'au jeudi 9 h pour l'approbation finale.

Il va sans dire qu'en l'absence d'approbation, le service de la paie est dans l'obligation d'interpréter que le relevé représente la réalité. Seulement quelques minutes de votre temps sont nécessaires pour approuver votre relevé de présence ce qui vous évitera certainement beaucoup de désagréments et facilitera la tâche de votre gestionnaire !

Info-retraite

L'avantage d'effectuer un rachat de service

Est-il avantageux de racheter mon congé parental?

Votre rente de retraite est calculée en fonction notamment du nombre d'années de service à votre crédit au moment où vous prenez votre retraite. Par conséquent, si vous avez le droit de racheter votre congé parental, vous pourriez le faire compter dans votre régime de retraite. Cela pourrait faire augmenter le montant de votre rente et, dans certains cas, vous permettre de prendre votre retraite plus tôt.

Le coût d'un rachat de service

Combien coûte le rachat d'un congé parental relatif à un congé de maternité, de paternité ou d'adoption ?

Il est très important de préciser que le coût du rachat d'un congé parental relatif à un congé de maternité, de paternité ou d'adoption est calculé sur des bases différentes selon que la CARRA reçoit la demande de rachat dans les six mois suivant la fin de cette période d'absence ou plus de six mois après la fin de cette période.

- La CARRA reçoit votre demande dans les six mois suivant la fin de votre congé : Dans ce cas, le coût de votre rachat correspond au montant des cotisations que vous auriez payées si vous aviez été au travail pendant cette période.

- La CARRA reçoit votre demande plus de six mois après la fin de votre congé : Dans ce cas, le coût du rachat est établi en fonction de votre salaire admissible annuel à la date de réception de votre demande, auquel est appliqué un pourcentage qui varie selon votre âge, la période à racheter et votre régime de retraite.

Pour racheter votre congé parental, veuillez contacter Mme Karine Saumure, responsable de l'administration des régimes de retraite, au 819 770-1022 poste 343.

RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

20 ans

Johanne Roussel

Auxiliaire aux services de santé et sociaux

NOMINATION

Marie-Ève Lefebvre-Sirois Psychoéducatrice/spécialiste en réadaptation psychosociale pour les services spécialisés enfance-adulte des territoires Vallée-de-la-Gatineau/Pontiac/Des Collines

Karine Robitaille Psychoéducatrice/spécialiste en réadaptation psychosociale pour les services spécialisés enfance-adulte du territoire de Gatineau

Denis Poulin Éducateur pour les services spécialisés enfance-adulte du territoire de Gatineau

Serge Lauzon Éducateur pour les services spécialisés enfance-adulte du territoire de Gatineau

Claude Lacaille Auxiliaire aux services de santé et sociaux à la résidence Jardins Éden A

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Mario Blais Éducateur pour la liste de rappel

Edith Fort Éducatrice pour la liste de rappel

Suzan Moore Auxiliaire aux services de santé et sociaux pour la liste de rappel

Rachelle Lanteigne Éducatrice pour la liste de rappel

Benoit Jr McAndrew Auxiliaire aux services de santé et sociaux pour la liste de rappel

Marie Elide Fequiere Auxiliaire aux services de santé et sociaux pour la liste de rappel

Cynthia Estensoro-Tringle Éducatrice pour la liste de rappel

Mélanie Lortie-Robitaille Éducatrice pour la liste de rappel

Christine Chaîné Psychoéducatrice pour les services spécialisés régionalisés TED



Fondation
PAVILLON
DU PARC



LES CLUBS RICHELIEU DE LA RÉGION NICOLAS-GATINEAU DONNENT 8290\$ À LA FONDATION DU PAVILLON DU PARC

En septembre dernier, les Clubs Richelieu d'Aylmer et de Buckingham parrainaient dans les rues de l'Outaouais leur barrage routier annuel au profit de la Fondation du Pavillon du Parc. La population a une fois de plus répondu généreusement aux efforts des bénévoles des Clubs Richelieu et de la Fondation, grâce auxquels les Clubs Richelieu ont pu remettre à la Fondation un chèque de 8290\$. La remise de ce montant a été célébrée lors d'un souper des Clubs Richelieu.

Sur la photo, Mme Diane Laliberté et Mme Agnès Beauvais du Pavillon du Parc, M. Benoît St-Jean, président du Club Richelieu Buckingham, France Biron du club Richelieu de Hull, et M. Michel Parent, président du Club Richelieu Aylmer.